

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS PARRAISANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratfiori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux Ilc 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
3 mois „ 3.- „ „ 4.50
ETRANGER : un an Fr. 18.- „ „ 24.-

Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

RÉGIE DES Publicitas S. A.

AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.36 - CH. POST. Ilc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
RECLAMES : Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

De Gaulle doit composer l'avenir de la France avec les communistes

Les communistes Fernand Grenier et François Billoux occupent maintenant un poste dans le Comité français de libération nationale.

Si les milieux anglo-saxons sont pour quelque peu responsables de cet état de choses, on peut dire qu'il est surtout la suite logique de la politique arriviste des communistes eux-mêmes qui tentent leurs chances au fil des événements militaires sur le front de l'Est.

Même au temps de la IIIème République, en ce temps responsable du « Front Populaire », des communistes ne sont parvenus officiellement au pouvoir. On peut donc parler d'une victoire complète.

Si de Gaulle, qui avait montré les dents au début, a accepté ce remaniement qui va délibérément contre les intérêts français d'après-guerre, il a obtenu des charges qui ne l'autorisent plus à soutenir sa thèse première: pas d'étrangers, donc pas de communistes. Officiellement président du Comité français de libération nationale et commandant en chef des forces françaises, il a dû supprimer ses craintes (officiellement aussi...) et composer avec les hommes que ses alliés lui imposaient.

« Tous, de la droite aux communistes, sont maintenant groupés autour de moi pour combattre aux côtés de nos alliés pour la libération totale et la restitution à la France de son ancienne grandeur ».

Tel est un extrait de sa dernière déclaration radiophonique.

S'il ne salue pas avec enthousiasme et s'il n'annonce pas au monde avec joie l'arrivée parmi les dirigeants français de son Comité des deux communistes Grenier et Billoux, il n'en reste pas moins d'une discrétion déconcertante.

Il en est de même pour le sort réservé au général Giraud.

Que devient, dans ce remaniement, le grand vainqueur de 1914-1918? Pourquoi son nom est-il consciencieusement effacé des communiqués d'Alger depuis quelque temps?

Nous ne pouvons trouver qu'un prétexte à ces deux attitudes:

Le général de Gaulle subit l'influence, de gré ou de force, de Moscou.

De gré? Nous n'avons pas la possibilité

morale de croire que les refus du président-général en chef concernant les communistes n'étaient pas sincères jusqu'à aujourd'hui.

De force? La stratégie politique d'un gouvernement dictatorial d'extrême-droite ou d'extrême-gauche a toujours prouvé que la fin justifie pleinement les moyens.

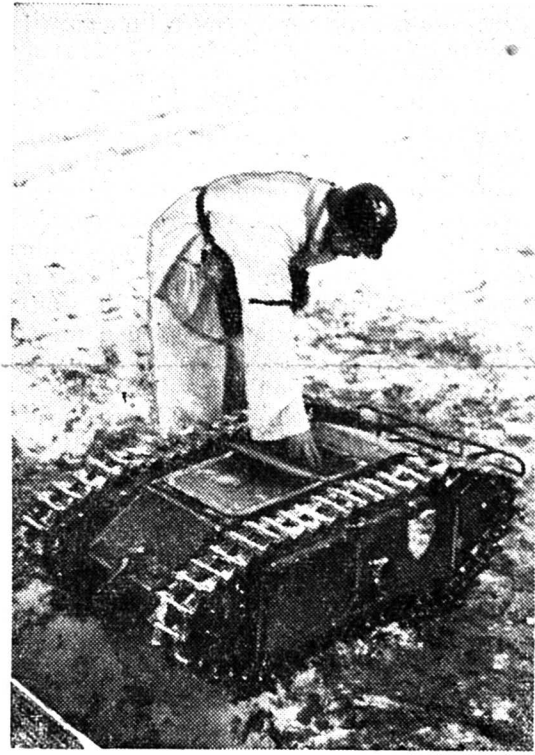
Alors? Nous avons naturellement toujours la possibilité de nous bercer d'illusions et de croire à la justice.

Mais le fait est que de Gaulle, réalisant ce qu'aucun chef de gouvernement français n'avait osé faire jusqu'à présent, a introduit deux communistes à la tête de la nation.

L'avenir nous dira si cette innovation signifie progrès social ou révolution.

P. C.

Nouvelle arme



Tank en miniature, dirigé par radio et chargé de bombes.

Une Croix-Rouge des oeuvres d'art

Notre jeune et excellent confrère M. Henri-F. Berchet, rédacteur littéraire au « Courrier de Genève » écrit:

« Le 23 février 1944, René Brécy, dans l'Action française », publiait un magistral article inspiré par les ravages immenses et déjà, pour beaucoup, irréparables, causés par l'aviation. Certes, et là nous partageons pleinement l'avis de M. Brécy, quelque chose est à faire pour éviter que petit à petit, tout ce qui fait la gloire des siècles passés ne soit englouti dans la tourmente.

» Notre collaborateur Alberto Sartoris, que d'aucuns considèrent, en terre romande, comme un destructeur de l'art ancien et un anarchiste de l'art nouveau, lui-même architecte de haute réputation et historien de l'art également apprécié dans tous les pays d'Europe et d'Amérique, d'entente avec M. Paul Gentizon, vient de nous soumettre un projet qui mérite que l'on s'y arrête. Dans un manifeste inédit intitulé

« Appel à la Suisse », M. Gentizon nous semble faire fausse route quant aux moyens par lesquels parvenir au but admirable qu'il s'est proposé et que nous sommes prêts à soutenir de toutes nos forces. La plupart des témoins matériels de l'esprit au cours des siècles, ne sont-ils pas ou des chefs-d'œuvre artistiques, ou des édifices religieux?

» Rais revenons à la proposition de M. Gentizon et extrayons-en l'essentiel de la marche à suivre et proposée: « Il ne peut être question notamment de faire des propositions d'ordre général concernant tous les belligérants, d'autant plus que certains pays sont maigrement pourvus et d'autres abondamment lotis d'œuvres d'art et de monuments historiques. Il faudrait trouver un cadre limité où l'expérience d'une action de ce genre puisse être tentée sans que les belligérants s'en offusquent et sans que notre neutralité y fasse obstacle. Or ce cadre limité remplissant les conditions indiquées ci-dessus existe. Et c'est l'Italie ». Plus avant dans son rapport, l'auteur fait remarquer que les adversaires ne disposent pas de forces aériennes égales; nous ajouterons, nous, qu'ils n'ont pas tous subi les mêmes ravages. Ces diverses constatations doivent être examinées de très près car elles peuvent compter pour beaucoup dans les difficultés que rencontreront les promoteurs de ce mouvement de défense.

» L'Italie serait donc le champ d'essai rêvé, estime M. Gentizon. Loin de nous l'idée de le contredire. Au contraire, c'est au pays de Dante que telle action doit trouver son application parfaite. Mais ne ferait-on pas bien d'y adjoindre la France dont les circonstances d'existence permettent également que bien des massacres soient assez facilement évités?

» Pour que voie le jour, se réalise, l'initiative à quoi MM. Sartoris et Gentizon ont l'intention d'intéresser diverses personnalités, il faudra nécessairement créer un comité dont les décisions dépendront de commissions, et qui, en résumé, aura énormément de peine à rendre son action efficace. La constitution d'une « Croix-Rouge

des œuvres d'art » ne serait-elle pas plus logique en même temps que plus rationnelle? Certains délégués du Comité international de la Croix-Rouge appartenant à une section spéciale, auraient pour mission de visiter les édifices, de constater qu'ils n'abritent aucune force militaire et, après avoir dressé des listes de ces édifices, la Croix-Rouge, qui jouit dans tous les pays d'une haute réputation et d'un large crédit, s'emploierait à les faire respecter. En outre, les œuvres qui supportent d'être déplacées, par exemple les tableaux, bibliothèques, etc., pourraient l'être sous contrôle de la Croix-Rouge pour être placées en lieu sûr, principalement dans les pays neutres. Cité du Vatican, Suisse, Espagne, Suède, Turquie ou Portugal.

» La protection des œuvres d'art et monuments historiques est chose possible, surtout si la Croix-Rouge et les gouvernements membres aident de leur mieux les belligérants à résoudre ce grave problème. Nous ne pouvons que souhaiter, pour notre part, qu'une mesure soit rapidement prise dans le sens qui convient, car le temps presse. « Songeons à l'horreur du désastre qui frappe l'Europe entière, note pour clore son rapport M. Gentizon. Après les hommes, les œuvres de génie qu'ils ont créées ont besoin d'un peu de pitié si des pays entiers ne veulent pas retomber dans la barbarie. C'est pourquoi il faut agir. Le monde entier attend une action. Située au cœur de l'Europe, neutre, épargnée jusqu'à ce jour par la guerre, la Suisse est, de toutes les nations, la mieux placée pour dire un mot salutaire, pour accomplir un geste humain. Nul ne sait comment la guerre évoluera demain. Dès maintenant déjà, aucun pays de notre continent ne peut se considérer comme protégé par le feu du ciel. C'est pourquoi le temps presse. Quelle qu'elle soit, une action en faveur des œuvres d'art et des monuments historiques n'aura pas été inutile. Elle aura montré au monde que la Suisse tient à jouer jusqu'au bout, envers et contre tout, le rôle magnifique et de haute responsabilité que lui impose sa grande tradition de guerre de la Croix-Rouge ».

» Que l'on y songe et, surtout, ce qui serait mieux, que l'on prenne rapidement une décision. En Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, comme en Espagne (pendant la guerre de 1936-1939) des joyaux inestimables ont été saccagés. Bientôt, il n'y aura plus grand-chose à faire pour que notre génération, au lieu d'apporter son tribut à l'héritage des siècles, ait complètement annihilé les derniers remparts de la civilisation.

Henri-F. Berchet.

LA VENTE DES BIJOUX STAVISKY

Sept millions 020,950 francs, tel fut le montant de la vente des bijoux de Stavisky. Ces bijoux proviennent du crédit municipal de Bayonne, où ils avaient été engagés par l'escroc.

Sur le front d'Italie



Position de D.C.A. sur le front de Cassino. Au fond, la silhouette de la ville d'Aprilia qui paraît avoir beaucoup souffert des bombardements.

Au fil des jours

Les astrologues sont des gens qui vivent dans la lune ou qui voient des étoiles. On dirait aussi que cela ne leur suffit pas et qu'ils aimeraient en faire voir encore aux profanes qui les entourent.

Pour nous en convaincre, il suffit d'ouvrir, non pas un traité d'astrologie, car peu nombreux sont les hommes qui réussissent à se captiver pour cette science « élevée », mais simplement un almanach qui publie un calendrier complet.

Ces calendriers, que tout le monde connaît, (cf. « Le Messager boiteux » de vieille réputation) contiennent des colonnes pour les jours, les mois, les lunaisons et les phénomènes.

C'est à cette dernière colonne que peuvent s'arrêter tous les amateurs de hiéroglyphes, Champollion modernes.

Prenons, au choix sur douze, le mois de février et lisons: Coucher du soleil, 17 h. 32 au pér. couvert inférieur stationnaire. L'amour dans propre bien enstationnaire tendu est le fondement de plusieurs de nos vertus, froid, coucher du soleil, 17 h. 42 et le fond froid inférieure dement de beaucoup de très au pér. froid bonnes actions. Il ne dégel dépend pas de nous d'avoir ou de ne pas et Coucher du Soleil, 17 h. 53. avoir des pas pluie dans sions mais il dépend de nous de aban régner sur elles. Il faut pour entre dans dante stationnaire plaire aux au Coucher du Soleil 18 h. 04 stat. à l'apog., pluie très parler peu de qui vous intéresse et beaucoup de ce qui les touche. L'entête-froid ment est la force des faibles.

Compris? Véritable rébus que le lecteur est étonné de trouver à cet endroit.

Et il y a encore des gens de « chez nous » qui disent que les Chinois se distinguent par leurs chinoïseries.

Jéhan.

ŒUFS ET LAPINS DE PÂQUES Pensez aux enfants affamés!

Les vitrines de nos confiseurs ont pris leurs garnitures de fêtes. Pâques est là, et les lapins trottent autour des œufs multicolores. Il est normal, puisque nous le pouvons, que nos petits connaissent leurs habituelles gâteries.

Mais ce qu'il ne faudrait pas, c'est que, pensant uniquement à nos enfants, nous oublions tous ceux, dans les pays en guerre, qui n'ont même pas le nécessaire. Que pensez-vous, par exemple, qu'un ouvrier grec puisse acheter à sa famille, même avec sa paie de 30.000 drachmes par jour, quand le pain coûte 6.600 drachmes le kilo; l'huile, 500.000 drachmes le kilo? Il faut que notre Croix-Rouge suisse intervienne avec tous les moyens à sa disposition — et ces moyens, c'est vous qui les lui fournissez — pour empêcher que trop d'enfants manquent de l'indispensable, que trop d'enfants meurent de faim.

Cette organisation travaille, depuis fin décembre, en Croatie également, là où elle n'avait pu pénétrer encore jusqu'ici. 2.700 enfants en bas âge reçoivent leur demi-litre de lait chaque jour. A Zagreb, 1.300 écoliers reçoivent, trois fois par semaine, deux décis de lait tandis que 500 écoliers de la même ville bénéficient d'un repas quotidien. Mais ces secours ne sont prévus que pour une période déterminée: 100 jours, 120 jours. — Mais après, direz-vous? — Après, cela dépendra de vous, de votre générosité, de votre bon cœur.

C'est pourquoi, à côté de l'aisance relative dont nous jouissons encore dans notre pays, nous vous rappelons, en ce temps de Pâques, toutes ces misères. Ayez pitié des petits qui souffrent!

CRS Secours aux Enfants
Section du Valais
(cpt. chèq. Ilc Sion, 2340)

LES VALAISANS A LA FOIRE DE BALE

Cette année, 18 maisons valaisannes exposeront à la Foire suisse de Bâle (22 avril au 2 mai); 13 commerces de vins, 2 spécialistes de meubles sculptés à Saas-Fée, la fabrique de draps à Sion, les Editions de l'Oeuvre de St-Augustin à St-Maurice, et M. Meister, appareils électriques à Sierre.

Propos d'actualité...

Dans l'Europe en guerre!

Il est peut-être bon de le rappeler: ce fut William Murdoch, ingénieur au service de la maison anglaise Boulton & Watt, constructeurs des premières machines à vapeur, qui créa les premières installations techniques pour la production du gaz par distillation de la houille, et qui réalisa le premier éclairage au gaz dans les bâtiments de son entreprise, à Soho. Bientôt des entreprises d'éclairage au gaz furent fondées dans les grandes villes: Londres obtint le nouvel éclairage public en 1807, Paris en 1816, Berlin et Hanovre en 1826. En Suisse, ce fut en 1843 que la première usine à gaz fut construite à Berne, et dans cette même année commença également la construction de celle de Genève. Le général Dufour assumait la présidence de la Compagnie de l'éclairage au gaz de Genève, dès le 20 mai 1848, jusqu'à sa mort, en 1875. A Lausanne, en 1848, après 2 ans de travaux, l'usine à gaz était mise en exploitation.

On serait tenté de s'imaginer que la création des premières usines à gaz se déroula « dans le bon vieux temps paisible ». Or, ce fut au contraire une période très mouvementée, pendant laquelle un vent politique violent ne cessa de souffler sur notre pays, et ce fut aussi l'époque de la guerre du Sonderbund et celle de la création du Conseil fédéral par la constitution de 1848.

A l'heure actuelle, alors que le monde est déchaîné et soumis à une guerre terrible, personne ne saurait mettre en doute que des événements de cette envergure entraîneront des répercussions, non seulement immédiates, mais aussi durables sur l'ordre social et économique de chaque pays. C'est pourquoi il est nécessaire et compréhensif que l'Etat intervienne pour le

maintien des intérêts de la communauté. Malgré ou à cause de cette ingérance inévitable dans la structure de l'économie, il est normal que les bases économiques modifiées s'avèrent fructueuses pour les uns et désavantageuses pour les autres, comme c'est le cas pour les usines à gaz suisses.

Notre époque démontre chaque jour davantage l'interdépendance qui existe de plus en plus entre l'industrie gazière et l'économie nationale. Dans cette interdépendance, il faut tout spécialement signaler le fait que notre industrie gazière est devenue, en Suisse, une source très importante pour la création d'occasions de travail, pour l'emploi de milliers de travailleurs. Cette interdépendance est encore illustrée par le fait que le gaz est à la source du développement de nombreuses autres industries suisses.

Chacun sait, en Suisse, ce que signifie la notion « chaleur ». C'est pourquoi la Suisse aura toujours besoin de houille pour couvrir ses besoins en chaleur. Dans les circonstances présentes, il est indispensable que notre pays tire de cette matière première le maximum possible. Et c'est cette grande tâche qui revient à notre industrie du gaz. Elle concerne la moitié de la population de notre pays et de multiples branches économiques nationales.

Dans l'Europe en guerre, l'une de nos industries que certains ont cru devoir être condamnée par les circonstances, a, au contraire, affirmé toute sa valeur, toute son utilité. Ayant su s'adapter aux événements, elle a, non seulement maintenu son importance, mais elle a encore facilité et assuré le développement de plusieurs autres activités suisses.

N.

ETRANGER

M. Cordell Hull s'adresse aux pays neutres

Dans le discours qu'il a prononcé dimanche soir, à la radio, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull, a dit au sujet des pays neutres:

« Nous avons toujours cherché à leur montrer ce qu'ils connaissent évidemment: c'est que leur existence et leur liberté comme nations indépendantes dépendent de notre victoire. Nous avons cherché, par tous les moyens à réduire l'aide que nous pouvions obtenir d'eux; mais notre puissance était limitée. Eux et nous avons été continuellement obligés d'accepter des compromis que nous n'aurions certainement pas choisis. Il est clair pour tout le monde que nous ne pouvons pas nous permettre d'être un seul résultat possible de cette guerre. Cette force indique clairement que nous ne demandons pas à ces nations neutres de s'exposer à une destruction certaine lorsque nous leur demandons de ne pas prolonger la guerre avec ses conséquences de souffrances et de mort en envoyant de l'aide à l'ennemi.

« Nous ne pouvons pas accepter plus longtemps que ces nations bénéficient des ressources du monde allié quand, en même temps, elles contribuent à la mort de soldats dont le sacrifice apporte leur salut aussi bien que le nôtre. Nous avons scrupuleusement respecté la souveraineté de ces nations et nous n'avons pas contraint, et nous ne contraindrons pas, une nation quelconque à se joindre à nous dans la lutte.

« Nous avons dit à ces pays qu'il n'est plus nécessaire pour eux d'acheter leur protection contre l'agression en fournissant de l'aide à notre ennemi, que ce soit en permettant aux agents officiels allemands de poursuivre leurs activités d'espionnage contre les Alliés à l'intérieur des frontières neutres, ou en envoyant en Allemagne des soldats, ou en autorisant d'acier qui tuent nos soldats, ou en autorisant des ouvriers qualifiés ou des usines à fournir des produits qui ne peuvent plus être fabriqués dans les ruines fumantes des usines allemandes. Nous ne leur demandons qu'une chose, mais avec insistance: c'est de cesser d'aider notre ennemi ».

L'orateur a ensuite annoncé que les U. S. A. ne reconnaîtront pas le comité d'Alger comme gouvernement de la France, qu'il est important pour l'intérêt national américain d'encourager l'établissement en Europe de gouvernements « populaires forts et progressistes » et qu'il n'y aura pas de paix durable sans l'accord des quatre nations unies (!):

« Cette entente et cette unité d'action essentielles des quatre nations ne remplacent pas ou ne dérogent pas à l'unité parmi les Nations unies, mais c'est la base de toute action internationale organisée, car de leur réalité dépend la possibilité d'une paix durable et d'institutions libres plutôt que de nouvelles coalitions et d'une nouvelle période d'avant-guerre ».

Confédération

— On s'attend à Bâle à ce que les élections du Grand Conseil soit annulées à la suite d'une plainte déposée par les communistes dont la « liste socialiste de combat » s'était vu refuser le droit d'éligibilité.

— Les autorités et la population de la ville de Schaffhouse ont exprimé officiellement leur gratitude pour les innombrables témoignages de sympathie et de solidarité qu'elles ont reçu.

— Selon des renseignements parvenus au Département politique fédéral, les récents bombardements de Bucarest et de Sofia n'ont pas fait de victimes parmi les colonies suisses de ces deux villes.

UN BOMBARDIER BRITANNIQUE DANS LE LAC DE CONSTANCE

On communique officiellement: Dans la nuit du 6 au 7 avril, un bombardier bimoteur anglais du type Mosquito est tombé dans le lac de Constance, au nord d'Uttwil. Quelques débris de l'appareil ont pu être retirés. L'équipage a vraisemblablement trouvé la mort, car seuls les restes d'un cadavre ont pu être retrouvés.

RAPPORT DE GESTION DU TRIBUNAL FEDERAL DES ASSURANCES

Le Tribunal fédéral des assurances a présenté à l'Assemblée fédérale son rapport de gestion pour l'année 1943. La charge des affaires d'assurance militaire a été de nouveau exceptionnellement lourde. Leur nombre a dépassé de 200 en chiffres ronds celui de 1942. Le total général des affaires nouvelles a atteint le chiffre de 2698, celui des affaires liquidées s'est élevé à 2631.

UN VERNISSAGE A MONTREUX

On nous écrit: Un public très nombreux — plus de 300 personnes — a assisté, samedi après-midi, au vernissage de l'exposition de peinture organisée par le comité « Arts et Lettres » de la Société de Développement de Montreux.

Installée dans les salons du 1er étage du Kursaal, l'exposition groupe plus d'une centaine de toiles, œuvres des peintres V. Costantini, François Gos et Mlle I. de Huppmann; l'intérêt qu'elle présente est indéniable et la qualité des œuvres exposées fera de cette exposition l'un des attraits de la saison de printemps de Montreux.

Canton du Valais

VIÈGE — Une formidable explosion

Une explosion s'est produite dans une des usines de la Lonza, à Viège. Le bruit fut si grand que bien des habitants du bourg se rendirent sur les lieux croyant que des bombes étaient tombées sur les établissements. Les vitres volèrent en éclats et le toit de la maison fut emporté. Deux ouvriers furent blessés, l'un grièvement, l'autre moins gravement. Ce sont MM. Hermann Imhof, de Naters, et Hans Pfaffen, de Brigerbad. Ils ont été transportés à l'hôpital du district où ils ont reçu les soins voulus. Les pompiers luttèrent énergiquement contre le incendie et purent circonscire le sinistre. Les dégâts sont relativement importants.

SIERRE — Une explosion

Sur la route de Siere à Chippis, une automobile conduite par un médecin est entrée en collision avec un cycliste. Celui-ci fut projeté à terre et relevé avec des blessures heureusement légères. Les dégâts aux véhicules sont appréciables.

SI-LEONARD — † M. Jean-Bste Bétrisey

Brisé par la maladie et usé par les ans, vient de mourir le papa Jean-Baptiste Bétrisey. Fils du notaire Maurice Bétrisey, il est né en 1857. A l'âge de 25 ans, il partit pour l'Argentine. Son caractère gai et très familier, joint à la passion de la musique instrumentale lui ouvrit les portes de la colonie suisse. Il contribua, sous la direction du capitaine Favre, originaire de Si-Léonard, au développement d'une société de musique. Son séjour fut pourtant de courte durée. Après 7 ans déjà, il s'en retourna en Europe au bras d'une très jeune épouse, pour faire, disait-il, son voyage de noces. Par suite de circonstances et de revers douloureux, il ne devait plus revoir la belle Argentine.

La passion de la musique le reprit de plus en plus et il reconstitua, en 1878, dans notre commune une société mouran-

d'une façon hostile les gouvernements exilés de Grèce et de Yougoslavie; elles leur reprochant d'avoir des tendances pro-fascistes (!)

— Selon des informations parvenues de Londres, 80.000 Français auraient été fusillés depuis juin 1940 par les Allemands et plus de 130.000 prisonniers politiques déportés en Allemagne.

— Le général Giraud a déclaré que le poste d'inspecteur général des armées françaises est inférieur à celui de commandant en chef et qu'il ne pouvait pas accepter une réduction de ses pouvoirs.

— La « Squilla Italica », journal italien en Suisse, publié dans son dernier numéro le fac simulé du journal clandestin du maquis italien « Il Rebelle », qui donne des détails sur les victimes du maquis. En sous-titre, ce journal affirme qu'il paraît quand il le peut. Il est daté de Brescia.

— « Le Tirpitz », cuirassé allemand de 42.000 tonnes, a été rendu inutilisable par l'aviation de la flotte britannique dans une des opérations les plus audacieuses de cette guerre.

te. En vétéran modèle, il ne devait abandonner son instrument qu'en 1939, sans pourtant perdre de vue la marche de la société. Au-dessus de ses qualités musicales, nous tenons à relever ici son caractère religieux et gai. Père d'une nombreuse famille, il fut toujours un modèle de courage et de franchise gaie, ne se laissant jamais décourager par les adversités que Dieu devait lui envoyer.

Ainsi s'en est allé ce brave vétéran de notre Commune, doyen des hommes, mourant en chrétien qu'il fut toujours.

Chacun conservera de lui un excellent souvenir et aura une pensée pieuse pour son âme. A sa famille, à son fils spécialement, M. le juge Jean-Baptiste Bétrisey, instituteur, nous présentons nos chrétiennes condoléances.

LEYTRON — Derby d'Ovronnaz

Tous les fervents du ski, et ils sont nombreux, apprendront avec plaisir que le Pacif Ski-Club de Leytron fera disputer le Dimanche 16 avril, dans le cadre grandiose des Muverans, un slalom géant de 3 km. 500 qui portera le nom de Derby d'Ovronnaz.

Un magnifique trophée récompensera l'équipe victorieuse, tandis que deux challenges et de nombreux prix seront attribués définitivement aux meilleurs temps individuels, juniors et seniors.

Les équipes sont formées de 4 coureurs, dont les trois premiers compteront pour le classement de l'équipe.

On est en droit de s'attendre à une compétition d'un grand intérêt et nombreux seront les fervents du ski qui retiendront cette date.

A côté d'as valaisans qui ont prouvé leur réputation aux championnats suisses de Gstaad viendront également se mesurer quelques éléments vaudois de réelle valeur. Les organisateurs sont au travail et ne négligeront rien pour assurer la réussite la plus parfaite de cette journée.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur des détails plus complets de cette épreuve.

SALVAN — † M. Maurice Coquoz

A l'âge de 59 ans, est décédé à Salvan, M. Maurice Coquoz, bien connu dans la région pour son activité. C'était le frère de M. le conseiller d'Etat Jean Coquoz, chef du Département des finances, auquel nous présentons nos sincères condoléances.

BAGNES — Après un crime

Le garde-chasse valaisan Marcel Nicollier de Bagnes, en tournée de surveillance dans la région du Mont-Fort, a disparu en septembre 1939 sans laisser de traces. D'après certains indices et les rapports de radihésistes, on conclut à un crime; mais, malgré toutes les recherches entreprises à cette époque, l'affaire ne fut pas éclaircie.

Il y a environ deux mois, le juge informateur du cercle d'Hérens recevait une dénonciation accusant un nommé Seppey d'être l'auteur du meurtre du malheureux garde-chasse. Seppey fut arrêté, interrogé, puis incarcéré pendant quarante-cinq jours dans les prisons préventives. L'enquête ne relevant rien de précis, cet homme fut remis en liberté il y a quelques jours. Mais certaines investigations des policiers valaisans, notamment de l'inspecteur de sûreté Delasoie, inquièrent sérieusement M. Gard, juge informateur du district d'Entremont, sur le territoire duquel Nicollier avait disparu. M. Gard reprit donc l'enquête depuis son début et finit par décerner des mandats d'arrêt, non seulement contre le fils Seppey, mais encore contre son père.

Hier après-midi, le juge informateur du district d'Entremont et son greffier se rendirent à Sion pour interroger le père et le fils Seppey. En présence des réponses troublantes de ces deux « accusés », le juge décida de décerner contre eux des mandats d'arrêt. Il s'agit donc de Paul-Antoine Seppey, le père, et de Robert Seppey, demeurant tous deux à Héremence, dans le district d'Hérens. Plusieurs agents de la sûreté et des agents de la police cantonale qui s'étaient occupés de cette affaire à l'époque ont été interrogés par M. le juge informateur au cours de la journée de vendredi. M. Gard est décidé à éclaircir cette affaire, qui passionne l'opinion publique des districts d'Héremence et d'Entremont.

MARTIGNY — Succès

Nous apprenons que M. Fernand Rouiller, fils de Lucien, marchand de chevaux à St-Prex a subi avec succès à l'Université de Lausanne son premier propédeutique (sciences naturelles pour médecin vétérinaire).

Nos félicitations au jeune lauréat.

VOUVRY — Une arrestation

Des agents de la Police cantonale ont arrêté dans la région de Vouvry un individu recherché par un juge d'instruction du canton de Berne.

Il s'est révélé par la suite que ce personnage était l'auteur de vols commis non seulement en Suisse allemande, mais aussi, avec un complice, en Valais. La prise est donc doublement bonne.

A LA PRÉSIDENTIE DU GRAND CONSEIL

C'est un radical, M. Edmond Gay, de Sion, qui dirige actuellement le Grand Conseil valaisan, mais son mandat arrivant à expiration, il appartiendra aux députés de lui désigner un successeur au cours de la session du mois de mai. Le vice-président actuel, M. Léo Guntern, conservateur et président de la commune de Brigue, sera certainement élevé à ce poste honorifique.

Au cours de la même séance le Grand Conseil examinera la gestion administrative de l'Etat du Valais.

SUPPRESSION DES LIMITATIONS D'EMPLOI DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique:

Dans un communiqué du 24 mars, le public a été invité à économiser l'énergie électrique. Nous pouvons aujourd'hui annoncer que l'état de l'économie n'est, dès lors, plus nécessaire.

Par une ordonnance No 15 EL, du 5 avril qui est entrée en vigueur le 6 avril, l'Office de guerre pour l'industrie et le travail a levé les limitations qui frappaient encore l'emploi de l'énergie électrique (éclairage public, éclairage des vitrines, réclames lumineuses et chauffage électrique des locaux).

ASSOCIATION HOTELIERE DU VALAIS

L'Assemblée générale annuelle de notre Association aura lieu le Jeudi 13 courant, à 10 h., à l'Hôtel de la Gare à Sion et sera suivie, à 13 h. d'un banquet à l'Hôtel du Cerf.

Du Cerf la partie administrative, une conférence sera donnée par M. le colonel d'aviation E. Primault, directeur de l'Automobile-Club de Suisse, sur « Le rôle de l'automobile et de l'aviation dans le tourisme d'après-guerre ».

LE RAIFFEISENISME VALAISAN EN MARCHÉ

L'Assemblée générale de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais romand qui a eu lieu à Sion, le dimanche 19 mars dernier, et à laquelle ont pris part plus de 220 délégués des Caisses fédérées a souligné le dynamisme réalisateur de ce mouvement coopératif d'épargne et de crédit.

Les Caisses Raiffeisen valaisannes sont au nombre de 111 avec 10.000 membres et 20.100 épargnants. La somme globale des bilans accuse pour 1943 une augmentation record de 4,4 millions (soit de 15,8%) et atteint ainsi 66 millions de francs. Le bénéfice réalisé de fr. 107.000.— a porté les réserves à fr. 1.354.000.—. Le chiffre d'affaire a été de 84 millions (augmentation 16,5 millions). Des progrès non moins réjouissants ont été réalisés dans l'administration interne: perfectionnement technique, service de l'intérêt et de l'amortissement des dettes, etc. Partout les Caisses Raiffeisen favorisent utilement l'épargne et sont en mesure de garantir aux paysans un crédit didactique à des conditions normales en rapport avec le rendement des exploitations. Les résultats obtenus démontrent que la population rurale valaisanne est absolument apte à gérer elle-même son épargne et son crédit, donnant ainsi au village une précieuse autonomie financière.

Les rapports présentés à l'Assemblée, par M. Puipe, droguiste à Siere, président de la Fédération et par M. Heuberger, directeur de l'Office de revision des Caisses, de même que les remarquables conférences prononcées par M. le Dr Ant. Favre, conseiller national sur « La protection de la Famille » et par M. Roger Bonvin, directeur du Service social du Département de l'Intérieur sur « La situation sociale en Valais » ont montré à quel point le mouvement raiffeiseniste allie l'esprit à la matière et se préoccupe du progrès matériel et social de la population valaisanne.

AVEC LES SUISSES RENTRÉS DE L'ÉTRANGER

L'Assemblée des délégués de la Fédération des Suisses rentrés de l'étranger vient de se tenir à Sion.

Après les souhaits de bienvenue du président de la section de Bière, M. Aubry, la séance est ouverte par le président central, M. Feer. Malgré le désir de quelques sections en vue de modifier le Bureau directeur, il est renommé par 38 délégués sur 45.

L'approbation du procès-verbal du dernier bureau fédéral est voté à l'unanimité. Le rapport de M. Feer nous apporte de très heureuses nouvelles:

- a) aide aux victimes de la guerre;
- b) réception au bureau central de Lucerne (Mürbacherstrasse 3) d'adresses de Suisses désirant retourner après la guerre à l'étranger;
- c) organisation de conférences par Armée et Foyer;
- d) obtention de films par l'Office suisse de tourisme et de l'expansion commerciale;
- e) assistance aux rapatriés.

M. Châtillon, La Chaux-de-Fonds, fut ensuite élu président central à la place de M. Feer, démissionnaire, tandis que M. Biasca remplace M. Bertini au bureau central.

La Section valaisanne, toujours active, rappelle son compte de chèques (Sion IIe 2374) aux personnes qui n'ont pas encore répondu aux envois de cartes.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ARBORICULTURE VALAISANNE

Le 10me rapport annuel de l'Office central de l'Union Valaisanne pour la vente des fruits et légumes, dirigé par M. Marius Lampert, président d'Argon, nous apporte une excellente étude sur la situation de la production valaisanne et sur son importation.

De 1910 à 1920, le canton avait expédié 5 millions de fruits, de 1910 à 1930 il en a expédié 10 millions, enfin en 1943 il en a expédié près de 22 millions!

En 1943, le Valais a expédié un total de 21 millions 743,058 kg. de fruits et de produits potagers, à savoir 377,263 kg. d'asperges, 2,165,084 kg. de fraises, 4,387,029 kg. d'abricots, 8,833,947 kg. de pommes, 5,718,020 kg. de poires, 131,496 kg. de cerises, 779,196 kg. de prunes et de pruneaux, 725,643 kg. de tomates, 149,343 kg. de choux-fleurs, 243,089 kg. de raisins, 572,512 kg. d'autres fruits.

Ces quelques chiffres nous montrent que le Valais a été transformé en un véritable verger et chacun sait que ce développement extraordinaire est dû aux initiatives de M. le conseiller d'Etat M. Troillet, toujours attaché aux problèmes d'arboriculture comme président du Comité de l'Union et président de la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes.

DESINFECTIION DE BARBUES DE VIGNES INDIGENES

Le Département de l'Intérieur communique:

Les prescriptions concernant la désinfection des barbues de vignes indigènes restent en vigueur pour 1944 également.

La désinfection doit s'effectuer pour les livraisons à faire dans les communes du district de Siere et du Haut-Valais.

Les inspecteurs du vignoble intéressés donneront les instructions et délivreront les formulaires nécessaires à cette désinfection.

PLANTATION DE VIGNES EN PRODUCTEURS DIRECTS

Le Département de l'Intérieur communique:

Nous rendons attentif le public qu'en vertu des prescriptions légales en vigueur il est interdit d'importer, de produire et de planter des hybrides franco-américains (producteurs directs).

Toutes plantations établies, contrairement à la loi, doivent être arrachées et les intéressés sont en outre passibles des sanctions prévues.

Chronique séduoise

REMISE DE DRAPEAU

Deux bataillons remettront mardi, à 16 h. 15, leurs drapeaux, sur la place de la Planta, en une belle cérémonie patriotique à laquelle le public séduoise se fera un devoir et un plaisir d'assister.

UNE BELLE INITIATIVE

La Commune a remis en état l'Avenue des Mayennets et planté une série d'arbres. Ce progrès réalisé est la juste logique d'une demande faite, en son temps, à l'Assemblée primaire, par M. Flavien de Torrenté. Les travaux de rénovation étaient dirigés par M. Neffen, chef de la voirie. Maintenant, cette avenue mérite bien son nom.

SOCIÉTÉ SEDUNOISE D'AGRICULTURE

Les membres de la Société sont convoqués en assemblée générale le jeudi 13 avril courant, à 20 h. 30, au Café Industriel à Sion, avec l'ordre du jour suivant:

Rapport sur l'activité de la Société durant l'année écoulée.

Lecture et approbation des comptes. Exposé du président de la Section d'arboriculture sur les nouvelles variétés de fruits.

Propositions individuelles.

Divers. Nous comptons sur une forte participation. Le Comité.

AU CINÉMA LUX

Ce soir, lundi, à 20 h. 30, dernière séance de « Les Inconnus dans la Maison », un film remarquable avec Raimu dans le meilleur rôle de sa carrière, Jean Tissier, Jacques Baumer et Juliette Faber. C'est un grand film français que chacun veut voir ou revoir.

CINÉMA LUX

CE SOIR LUNDI À 20 h. 30

Dernière du grand succès

LES INCONNUS DANS LA MAISON

Un très beau film français

LE TRIOMPHE DE RAIMU

MARDI 11 avril à 20 h. 30

2me soirée organisée par les AMIS DE L'ART avec le plus passionnant des reportages

La R.A.F. sur l'Atlantique

Un saisissant document de la lutte pour la maîtrise de l'Atlantique avec prise de vue de combats aériens et de la lutte sous-marine.

UN FILM SENSATIONNEL

c. c. 13874

1ère FOIS À SION

LA R. A. F. SUR L'ATLANTIQUE

Cette bande, d'une saisissante actualité, passera au Cinéma Lux, le mardi 11 avril prochain, à 20 h. 30, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art et du Film Culturel suisse. Il s'agit d'une violente bataille engagée sur l'Atlantique entre une escadrille anglaise, des sous-marins et des vaisseaux ennemis: un épisode de la grande mêlée actuelle, qui tiendra les spectateurs en haleine pendant deux heures et leur permettra de réaliser l'un de ces engagements journaliers relatés hâtivement dans les dernières nouvelles. Pour éviter l'encombrement, l'on est prié de réserver ses places au moyen de la carte de réduction.

NOS ENFANTS ET LES BOMBARDEMENTS

L'envoyé spécial de la « Tribune de Lausanne », dit dans son reportage sur la visite à Schaffhouse bombardée: « La tâche à laquelle les décapistes, hommes ou femmes de Schaffhouse ont eu à faire face leur a permis de montrer que leur rôle est de première importance, qu'ils étaient admirablement préparés et que, dès la première alerte, tout ce qui pouvait être fait a été fait, tout ce qui pouvait écarté le danger ou sauver des vies était exécuté rapidement, sans mots inutiles, avec une précision et une discipline admirables. »

La guerre bat son plein dans toute sa violence, et personne ne sait si nous serons épargnés. Préparons-nous au pire. En cas de bombardement ou d'invasion, la tâche des sauveteurs (P. A., Samaritains, Croix-Rouge) sera facilitée si tous les enfants portent la plaque d'identité, que les parents peuvent se procurer en remplissant les bulletins déposés au Poste de Police, chez les pharmaciens et l'Infirmière Visiteuse.

UN ÉVÈNEMENT MUSICAL

Carl Flesch à Sion

Le plus grand des violonistes actuels, Carl Flesch, sera à Sion, le dimanche 16 avril prochain. Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, il donnera un concert dans la salle des fêtes de l'Hôtel de la Paix, à 21 heures précises. Tous les mélomanes savent quel art prestigieux évoque le nom de Flesch, et le privilège extraordinaire que représente l'audition d'un pareil maître, moment d'autant plus unique dans une vie qu'il apparaît très rarement.

Originaire de Hongrie, Carl Flesch fit ses études aux Conservatoires de Vienne et de Paris, d'où il sortit avec les premiers prix. Dès sa jeunesse, il se voua à la carrière de soliste et à celle du professeur. Il a donné des concerts dans le monde entier, se fit applaudir dans toutes les capitales européennes, où il remporta des succès éblouissants; il parcourut les deux Amériques, où les chefs d'orchestre s'arrachaient son concours. Zurich, Lausanne, Genève ont eu le privilège de l'entendre dernièrement, et des salles comblées ont fait au merveilleux artiste l'accueil et les ovations qu'il mérite. Les critiques les plus sévères l'ont couvert d'éloges et, unanimement, ont épuisé à son endroit les qualificatifs les plus flatteurs.

Le concert du 16 avril s'annonce donc comme un événement sensationnel, comme une aubaine qu'il ne faut manquer à aucun prix, car il n'est guère probable qu'elle se renouvelle. Il est de toute prudence de retenir ses places à l'avance au bureau de location, chez M. Tronchet, à Sion. Tél. 2 15 50.

Les SPORTS

FOOTBALL

Servette bat Sion 3 à 2

Servette, 2me au classement de ligue nationale, et le FC. Sion se sont rencontrés hier

par un temps favorable et devant quelques 2.500 personnes enthousiastes.

Voici les équipes en présence: *Servette*: Ruesch, Fuchs, Riva; Werlen, Buchoux, Guinchard; Tamini, Bachasse, Belli, Pasteur, Bacher. *Sion*: Verstraete; Favre, Wenger; Jost, Vadi, Gay; Joris, Arlettaz, Pasquini, Géroldet, Bonvin.

Au coup de sifflet de l'arbitre, M. Camille Cornaz, les deux équipes se rencontrent au centre du terrain et échangent, en un geste d'amitié appréciable, un baril et un fanion-souvenir.

Signalons, d'emblée, qu'après deux minutes de jeu, une minute de silence fut observée en mémoire du regretté Louis Mouthon, joueur et homme dont le souvenir restera vivant.

La première descente de Servette est brisée et Sion attaque à son tour.

Les offensives se succèdent de part et d'autre et les Genevois ont fort à faire pour maîtriser l'ardeur des Sédunois qui jouent certainement le plus beau match de leur saison. Il faut attendre la 23me minute pour voir Belli marquer le 1er but de la tête sur passe de Bacher. A la 34me minute, Sion descend dangereusement par la gauche; Arlettaz passe à Joris qui centre. Pasquini légèrement en retrait ramène le ballon d'un revers sec et bat Ruesch.

Le repos arrive sur le score de 1 à 1.

A la reprise, Servette joue avec Jaccard au centre-demi et Sion a remplacé Jost par Reynard. Cette permutation dans l'équipe sédunoise décidera de la victoire. En effet, c'est

sur deux coups malheureux de Reynard à la 23me et à la 27me minute que Tamini et Belli réussirent deux buts. Durant quelques minutes, Servette s'installe dans le camp adverse, mais les locaux reprennent rapidement la cohésion et sur une descente de Bonvin, sur la droite, qui dribble Buchoux et Riva et passe au centre, Pasquini inscrit le numéro 2.

Et la fin est sifflée sur ce résultat.

A part ce malheureux changement à la mi-temps, l'équipe sédunoise dans laquelle se distinguèrent particulièrement Favre II, Bonvin, Verstraete, Pasquini et Arlettaz, fit une excellente partie.

Que les derniers matches du championnat soient disputés avec autant d'ardeur et de éran et Sion montera inévitablement en 1ère ligue.

Bon arbitrage de M. Camille Cornaz. C.

Les juniors sédunois à Genève

Comme nous l'avons annoncé vendredi, la 1ère équipe des Juniors a participé hier au tournoi du Servette. Nos jeunes représentants se sont fait battre par les deux équipes de leur groupe: par Central Fribourg 4 à 0 et Grashoppers 2 à 1.

Ils ont ainsi perdu leurs chances de participer aux finales qui se sont déroulées aujourd'hui.

PARENTS !

Munir tous vos enfants de plaques d'identité, c'est faire preuve de prévoyance en présence du danger qui nous menace.

Le classement des juniors

Match	G.	N.	P.	C	Pts
Sion I	12	11	1		56-10 22
Martigny I	11	9	2		68-15 18
Monthey I	13	9	4		38-21 18
St-Maurice I	13	7	2		34-26 16
Chippis I	13	5	1		7 23-44 11
Viège I	11	5	1		5 23-31 11
Martigny II	12	4	8		20-41 8
Sierre I	13	2	2		9 23-38 6
Sion II	14	1	13		17-76 2



**Commune de Sion
Avis officiels**

ATTRIBUTION SPÉCIALE DE FOURRAGE POUR POUSSINS ET VEAUX D'ÉLEVAGE

Les détenteurs de volailles de la Commune de Sion sont invités à porter à la connaissance de l'Office de guerre le nombre probable de poussins qu'ils élèveront pendant la saison courante, afin de pouvoir établir une base pour l'attribution de fourrage. **Délaï d'inscription: 30 avril 1944.**

Les éleveurs de veaux sont priés de s'inscrire à l'Office de guerre de Sion jusqu'au **30 avril 1944** pour pouvoir toucher une attribution spéciale de fourrage pour veaux d'élevage.

L'Administration.

Petite machine à calculer

à vendre de suite, faute d'emploi. Ecrire à case postale 52345, Sion.

ON CHERCHE

appartement

de 5 pièces pour le 1er octobre 1944. S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 953.

Atelier de fumiste

Charles Tscherrig

Rue de Savièse, Sion.



Grand choix de calorifères et fourneaux-potagers

On cherche

à louer chambre meublée, pour le 10 mai, à proximité de la gare. S'adresser au bureau du Journal

A vendre

Terreau de balayures criblé S'adresser Jordan Antoine, rue du Rhône, Sion.

A vendre

d'occasion poussa-pousse pliant. Etat de neuf. S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE

Grande occasion !

Lit Ls XVI «Trianon» avec belle commode, guéridon bergère. Faut, Vitrine (bois rose) beau salon, lustre cristal, bureau complet 6 pièces, salle à manger superbe, table persans, glace console, radio, gramo, table de salon Louis XV «Boules», Argenterie, tableaux, bijoux véritables, etc, très bon marché. Berne, Jungfraustrasse 18. Weber. Villa aussi à vendre.

Contre l'Antfonome

Gesarol

En vente auprès de **Fédération valaisanne des Producteurs de Lait, à Sion**

Saucisses de chèvre . . . Fr. 3.20 le kg., points 250
Saucisses tessinoises . . . " 4.70 le kg., " 500
Envoi contre remboursement postal.

Boucherie Paolo Fiori, Locarno

On cherche pour magasin important de la place, pour un remplacement d'un mois (mai)

vendeuse

Faire offre sous chiffre P 3561 S à Publicitas, Sion.

Dr Léon de Preux
SION
Chirurgien F. M. H.

absent

jusqu'au 17 avril.

CONCERT DE GALA

Salle des Fêtes de l'Hôtel de la Paix, Sion. Dimanche 16 avril 1944, à 21 heures précises, Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art avec le concours du célèbre violoniste **CARL FLESCH**. Au Programme: Mozart, Bach, Brahms, Paganini. Places: Fr. 4.— et 3.50 (droit compris). Location chez Tronchet, Sion. Tél. 2 15 50

l'Agence Immobilière

PATENTEE
André RODUIT, Rue de Lausanne
SION

TRAITE avantageusement et avec discrétion vos **ACHATS** et vos **VENTES** de bâtiments, commerces ou immeubles fonciers
Inscription gratuite. Tél. 2 13 46

Sommelière

parlant les deux langues, en possession de bons certificats cherche place dans bon café ou restaurant. S'adresser sous chiffre P 3517 S à Publicitas, Sion.

A VENDRE, pour raison de santé

excellent Café-Restaurant

à proximité immédiate de Sion. Offres écrites sous chiffre P 3507 S à Publicitas, Sion.

ON CHERCHE

jeune homme

connaissant la manutention des bouteilles. Faire offres écrites sous P 3556 S à Publicitas, Sion.

Pommes de terre

de table à planter pour panification. En vente chez **VARONE-FRUITES**, Sion.

VENTE de MAYENS

Sur Vercorin: un mayen de 54.000 m², en partie boisé, autorisation de coupe.
Sur Nax: 1 mayen de 34.445 m² de taillis et 6.000 m² environ de pré arborisé, 25 arbres en plein rapport.
1 autre mayen de 14 à 15.000 m² également bois à couper. Très bon marché.
Pour traiter, s'adresser à l'Agence immobilière **Micheloud César, Les Rochers, Sion. Tél. 2 10 79. Appart. Tél. 4 22 92.**

PERDU

crie métallique marque «Pfaff». Rappporter contre récompense au Garage Hediger, Sion, ou aviser **Gaspoz Maurice, Transports, St-Martin. Tél. 3 40 04.**

Confédération suisse

Emission de

Fr. 200 000 000 Emprunt fédéral 3 1/2 % 1944

à 20 ans de terme

Conditions d'emprunt: Taux d'intérêt: 3 1/2%; coupons semestriels aux 1er mai et 1er novembre. Remboursement de l'emprunt au pair: 1er mai 1964. Droit de dénonciation anticipée de la part du débiteur pour le 1er mai 1956.

Prix d'émission: 100% + 0,60% timbre fédéral d'émission

Fr. 200 000 000 Emprunt fédéral 3 1/4 % 1944

à 11 ans de terme

Conditions d'emprunt: Taux d'intérêt: 3 1/4%; coupons semestriels aux 1er mai et 1er novembre. Remboursement de l'emprunt au pair: 1er mai 1955. Droit de dénonciation anticipée de la part du débiteur pour le 1er mai 1951.

Prix d'émission: 100% + 0,60% timbre fédéral d'émission

L'emprunt fédéral 4% 1936 et l'emprunt des Chemins de fer fédéraux 4 1/2% 1928, remboursables les 1er et 31 mai 1944 respectivement, peuvent être convertis en emprunts fédéraux 3 1/2% et 3 3/4% 1944 susmentionnés.

Fr. 150 000 000 Bons de caisse fédéraux 2 1/2 % 1944

à 5 ans de terme

Conditions d'emprunt: Taux d'intérêt: 2 1/4%; coupons semestriels aux 1er mai et 1er novembre. Remboursement des bons de caisse au pair: 1er mai 1949.

Prix d'émission: 100% + 0,30% timbre fédéral d'émission

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues

du 31 mars au 14 avril 1944, à midi

par les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse qui disposent de prospectus détaillés.

Le Conseil fédéral se réserve le droit d'augmenter le nominal des trois emprunts si les souscriptions dépassent les montants prévus.

L'émission des emprunts a lieu sous forme de titres (obligations et bons de caisse) et de créances inscrites.

Les groupes de banques contractants:

CARTEL DE BANQUES SUISSES.

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

Demandez les excellents



HELVETIA

triangulaires, imprégnés et datés Durabilité et grande valeur antiseptique

Pfefferlé & Cie, SION

Tél. 2 10 21

*Avez-vous besoin d'Imprimés ?
Un coup de téléphone au 21905 L-suffit*

Economie de guerre

ECONOMIE DE GUERRE ET HOTELIERIE

L'Office de guerre pour l'alimentation communique:

Tout comme les ménages privés, l'hôtellerie suisse est touchée par le rationnement et les interdictions découlant des mesures de l'économie de guerre. Elle doit restreindre sa cuisine en l'adaptant à la pénurie de denrées alimentaires due à la guerre.

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation adresse un appel pressant à tous les hôtes des ménages collectifs pour les inviter à faire preuve de compréhension à l'égard des restrictions qui affectent la cuisine des hôtels et restaurants, et à ne pas émettre des exigences que ceux-ci ne sont plus en mesure de satisfaire. Vu la crise alimentaire dont souffrent de nombreuses familles en Suisse et à l'étranger, il serait inadmissible de ne pas faire participer les hôtels et restaurants à l'économie des vivres rationnés.

LES RATIONS DE VIANDE EN MAI

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique:

Au cours des prochains mois, il sera nécessaire de ne compter qu'avec des livraisons de bétail de boucherie passablement inférieures à celles de la même période de l'année dernière. Afin d'adapter la consommation de la viande à la production et aux réserves actuelles, les attributions de viande aux particuliers et aux ménages collectifs seront réduites à partir du mois de mai. Par mesure de précaution, la ration de base des cartes de denrées alimentaires (CA-A) a donc été fixée à 600 points de viande pour le mois de mai. Il est vivement recommandé aux ménages et aux ménages collectifs de n'employer environ un quart de leurs coupons de viande du mois d'avril que pendant les premiers jours du mois de mai, soit du 1er au 6. D'autre part, il est à souhaiter qu'une partie des coupons de viande soit réservée à l'acquisition de conserves de viande, afin qu'il soit ainsi également possible de se ravitailler régulièrement en viande.

LE PRIX DU LAIT N'AUGMENTERA PAS, MAIS LES RATIONS DIMINUERONT

Une délégation de l'Union centrale des producteurs de lait s'est présentée cette semaine au Palais fédéral pour obtenir du président de la Confédération une augmentation du prix du lait pour l'automne qui vient, requête qui n'a pas pu être accordée.

L'organe central de l'Union des producteurs traitant la question, écrit entre autres qu'au cours de l'hiver qui vient de finir, il a fallu faire les plus grands efforts pour ravitailler les villes et que tout porte à croire que les difficultés seront plus grandes encore pour l'hiver prochain. On ne saurait en aucun cas tabler avec le maintien des rations actuelles. Les rations ne pourront même pas être livrées pendant l'été prochain, du fait que d'importantes réserves de beurre et de fromage doivent être constituées pour l'hiver.

La conversation avec les autorités n'a donné aucun résultat positif, le Conseil fédéral n'étant pas en mesure et n'étant pas disposé à prendre un engagement au sujet d'une modification du prix du lait pour l'automne prochain.

LES RESERVES DE COMBUSTIBLES

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique:

Ces derniers temps, l'idée erronée s'est propagée dans le public que les réserves de combustibles destinées aux foyers domestiques qui ont pu être constituées grâce aux économies des consommateurs seraient

déduites des prochaines attributions de combustibles. Ces bruits sont erronés. La situation se présente comme suit:

Au début du rationnement, c'est-à-dire au printemps 1940, les réserves de combustible des particuliers ont été prises en considération. Il s'agissait de faciliter autant que possible l'approvisionnement de notre pays en tenant compte des stocks que les consommateurs avaient accumulés avant le rationnement. En revanche, on n'a pas imputé depuis lors sur les attributions ultérieures les réserves que les consommateurs ont constituées pendant la période de rationnement en ménageant les combustibles qu'ils avaient acquis conformément aux prescriptions et sans faire de fausses déclarations.

FABRICATION DES GRAISSES

D'après les instructions données par la section compétente de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, les fabriques intéressées devront, à partir du milieu du mois d'avril, mélanger du beurre et de la graisse de noisettes aux margarines et aux graisses d'émulsion. C'est ainsi que la margarine de table doit contenir 10% de beurre et 6% de graisse de noisette.

PRIX MAXIMUMS DES LEGUMES

Ces prix sont valables depuis le 1er avril et jusqu'à nouvel avis:

Choux blancs indigènes et étrangers, au producteur, le kg. 0.425; au grossiste 0.48; prix de détail 0.65; choux rouges, 0.575 et 0.655 (0.95); choux Marcellin 0.56 (0.95). Choux de Bruxelles fermes 1.35 (1.90); ouverts 1.10 (1.50). Choux-fleurs étrangers (détail 2'85). Carottes non lavées, à moelle fine, telles que Nantaises, Chant., Berli. 0.49 (0.85); de plein champ, non lavées, rouges, 0.425 (0.70), jaunes 0.395 (0.70). Betteraves rouges à salade, crues, jusqu'à 12 cm. de diamètre 0.32 (0.60); diamètres supérieurs 0.27 (0.55). Betteraves à salade cuites (dét. 0.85-0.90). Céleris-pomme, avec feuilles, non lavés, 0.95 (1.25); sans feuilles, non lavés 0.68 (1.05); lavés 10 ct. en plus. Oignons, calibre 4 à 7.5 cm., 0.695 (1.05); au-dessus de 7.5 cm. 0.62 (0.95). Poireaux verts, non lavés, 0.81 (1.10). Poireaux jaunes-blancs (dét. 1.40). Choux-raves beurrés, à chair jaune, jusqu'à 12 cm. de diamètre, 0.25 (0.50); diamètres supérieurs 0.22 (0.45). Raves blanches 0.155 (0.305). Chicorée scarole, la pièce, de 0.20-0.40. Epinards grandes feuilles 1.20 (1.70); petites feuilles, 30 ct. en plus: Endives, 1.70 (2.50). Tomates des Canaries, dét. 2.15; 60 mm. diam. et plus, 10 ct. suppl. Pommes de terre Ersteling Bintje, Ideal, Roi Edouard et variétés sembl., 0.235 (0.38); jaunes précoces de Bøhm 0.23 (0.37); Bleue de l'Odencwald, Flava, Merveilles du Monde et Industrie 0.225 (0.37); Alma, Eva, Mille-fleurs, Centifolia, Up-To-Date, var. sembl. 0.22 (0.36); Ackersegen, Voram., Ostbote 0.215 (0.36); Jubel et Wahlmann 0.255 (0.35).

LES LIVRAISONS DE LAIT EN FEVRIER

D'après les calculs de l'Union suisse des paysans, les livraisons de lait en février dernier, ont été de 10,6% inférieures à celles de février 1943, bien que cette année, février ait compté 29 jours. En Suisse centrale et orientale, la diminution a atteint 13,4%, tandis qu'en Suisse romande, elle n'a été que de 5%. Les résultats de l'enquête montrent que le fourrage insuffisant ou de qualité inférieure, ainsi que la réduction du cheptel, ont eu une influence défavorable sur la production du lait.

Les communistes suisses

On communique officiellement:

Le Conseil fédéral a déferé aux autorités lucernoises, à fin novembre 1943, la poursuite et le jugement de l'affaire Ulrich Kaegi, Walter Buff et douze autres personnes, tous inculpés de menées communistes et de délits militaires en relation avec ces menées.

La préfecture de Lucerne a terminé l'instruction préparatoire le 3 mars.

La Chambre d'accusation de la Cour suprême du canton de Lucerne ayant rejeté, le 27 mars, le dernier des pourvois interjetés par les inculpés contre l'ordonnance de clôture du juge d'instruction, en particulier les recours qui attaquaient la décision impliquant le maintien de la détention, il y a lieu de relever aujourd'hui ce qui suit:

1. Cinq accusés, dont Kaegi et Buff — leurs noms ont déjà été cités maintes fois par les journaux — seront renvoyés devant la Cour criminelle cantonale, où ils répondront du délit de menées communistes en rapport avec une violation de secrets militaires, au sens de l'article 86, subsidiairement 106 du Code pénal militaire. Un adolescent sera traduit, pour les mêmes motifs, devant la Chambre des mineurs de Lucerne.

2. Cinq autres inculpés — dont un émigrant — accusés de menées communistes, sont renvoyés devant le Tribunal de district.

3. Trois individus impliqués dans cette affaire ont fait l'objet d'un non-lieu.

Si l'instruction préparatoire a duré trois mois, cela est dû non seulement à la nécessité, pour le magistrat informateur, d'étudier un volumineux dossier, mais notamment au fait que certains inculpés ont nié les faits aussi longtemps que l'enquête n'avait pas réussi à en établir l'évidence par d'autres moyens — ce qui fut le cas. D'autre part, il fallut mettre le dossier assez longtemps à la disposition des défenseurs.

Sont maintenus en détention préventive, outre l'émigrant, les deux principaux accusés de violation de secrets militaires: les nommés Kaegi et Buff. La loi cantonale de procédure pénale ne permet pas de les relaxer, vu la gravité du délit qui leur est reproché.

CHEZ NOS SOVIETOPHILES

On nous écrit:

La campagne organisée par les soviétophiles suisses à la veille du débat parlementaire au cours duquel M. le conseiller

fédéral Pilet-Golaz mit au point les rapports russo-suisses, consista surtout à dénigrer notre régime démocratique et à glorifier un régime totalitaire étranger.

Cette campagne aura eu son utilité; elle a permis d'en découvrir les organisateurs. C'est pourquoi on n'a pas été étonné de voir M. Reinhardt refuser de se mêler au troupeau des soviétophiles lors de son intervention à la tribune du Conseil national. Cette campagne aura prouvé qu'il est toujours facile à une minorité agissante de recruter une foule considérable de naïfs, de sots et d'ignorants, notamment, — hélas! — parmi les intellectuels. Ces gens sont amenés à suivre les directives venant de l'étranger, ou, si ce n'est pas le cas, d'hommes désireux de voir notre pays faire d'odieuses courbettes devant quelque dictateur étranger.

Actuellement, on peut déceler trois genres d'organisations mises au service de la soviétophilie suisse. Ceux qui sont atteints de cette maladie forment désormais un parti réel dont le squelette, aussi invivable que discret, est formé par les forces regroupées et réorganisées du parti communiste et de la Fédération socialiste suisse. D'autre part se trouvent les partis dits « ouvriers », dont le nombre s'est singulièrement multiplié récemment et qui ont réussi à reprendre leur activité extrémiste sur le terrain de la légalité. Nous possédons enfin notre « front populaire », aux éléments toujours plus nombreux, aux intellectuels rougeoyants, et qui se laisse mener par les extrémistes.

Il convient de relever, dans cet ordre d'idée, un document secret, communiste, intitulé « La Suisse nouvelle » — du nom du programme adopté par les socialistes et qui montre comment l'extrême-gauche entend profiter des idées avancées par les leaders socialistes. Les communistes estiment que les idées socialistes dites « La Suisse nouvelle » peuvent fort bien servir à saboter la paix sociale et à reprendre une lutte révolutionnaire farouche. Le « bloc bourgeois » préconise le document en question, doit être anéanti. On peut établir un édifiant parallèle entre les méthodes rouges actuellement en vigueur en Suisse et celles qui menèrent la France à un Front populaire qui fit en grande partie le malheur dont souffre actuellement notre voisine.

Protection de la Jeune fille

Autrefois, il était plus facile à la jeune fille de connaître sa voie. Au sortir de l'école, elle trouvait un champ d'activité dans sa propre famille; en aidant sa mère à diriger la maison, elle s'initiait naturellement à tous les travaux domestiques et se préparait ainsi à sa future tâche de maîtresse de maison et de mère de famille. Mais les conditions de vie ont changé; la plupart des jeunes filles doivent gagner leur vie elles-mêmes; elles doivent contribuer, par l'exercice d'une profession, à assurer l'équilibre du budget familial: elles peuvent ainsi du même coup, choisir une profession qui corresponde à leurs aspirations. Il est vrai qu'un certain nombre d'entre elles n'ont pas la possibilité d'acquiescer à une formation professionnelle, parce que les parents impatientes désirent qu'elles apportent un salaire immédiatement après leur sortie de l'école, ou parce que le gain de la jeune fille est nécessaire pour permettre à son frère d'acquiescer à une profession professionnelle. C'est

pourquoi beaucoup d'adolescentes sont obligées d'entrer en fabrique dès qu'elles sont émancipées de l'école. A la longue, cependant, ce travail ne peut contenir aucune jeune fille, parce qu'il ne permet pas le plein épanouissement des qualités féminines. Il ne faut pas oublier cependant que tout travail est un service de Dieu et que sa valeur dépend de l'esprit dans lequel on le fait, de l'amour, de la patience et de la fidélité avec lesquels on l'accomplit.

Cependant, chaque jeune fille devrait avoir actuellement la possibilité d'apprendre un métier ou une profession. Il est faux de prétendre que les frais d'une formation professionnelle sont faits en pure perte, parce que la jeune fille se mariera plus tard. Une bonne formation professionnelle n'est jamais, ni une perte de temps ni une perte d'argent, bien au contraire; elle est pour la femme un précieux capital et vaut plus que le plus beau trousseau. Combien de familles tombées dans la gêne par suite du chômage, de la maladie ou de la mort du père, ont été sauvées de la misère grâce au travail professionnel de la mère! En outre, toutes les jeunes filles ne se marieront

pas; le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes et d'autre part, dans les cantons mixtes, il n'est pas toujours facile à une jeune fille catholique de trouver l'époux de son choix. La femme célibataire qui doit gagner sa vie elle-même doit donc avoir nécessairement une profession ou un métier qui, non seulement lui assurera un revenu suffisant pour vivre, lui permettra aussi de faire quelques économies pour les jours de maladie et pour l'avenir.

D'autre part, le travail professionnel — et ceci est important — doit être pour la femme une source de joie et de satisfaction. Elle doit pouvoir s'y donner corps et âme, y développer ses capacités et y trouver l'occasion de se dévouer aux autres. Ce n'est qu'à cette condition que la femme pourra, sans regrets superflus, renoncer aux joies du mariage et de la maternité, que ce renoncement, n'en fera pas un être aigri et mécontent, mais une femme vaillante, qui continuera à trouver la vie belle et profonde.

Quant à la femme mariée qui n'a plus besoin d'exercer sa profession, la formation qu'elle a reçue et l'activité exercée avant son mariage ne lui auront pas été inutiles non plus. Le travail régulier est une école de discipline personnelle et d'endurance; il apprend à penser et à agir par soi-même et développe l'énergie et le sentiment de la responsabilité. Le contact avec des personnes étrangères, souvent peu sympathiques, exige de la patience et de la maîtrise de soi. Cette formation du caractère sera par la suite très utile à la mère de famille. D'autre part, la vie économique du pays dépend en grande partie du travail féminin; pensons à l'industrie du vêtement, au commerce, à l'économie domestique et à l'industrie hôtelière. L'économie nationale actuelle ne pourrait subsister sans le travail de la femme; il est donc juste que chaque femme — célibataire ou non encore mariée — travaille pour le bien de l'ensemble du pays.



Mardi 11 avril
7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 11.00 Emission commune. 12.15 Ensembles américains. 12.29 Signal horaire. 12 h. 30 Perpetuum mobile. 12.45 Informations. 13.00 Le bonjour de Jack Rollan. 13.25 Les virtuoses des instruments à vent. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.05 Naissance d'une œuvre. 18.25 Le plat du jour. 18.45 Le micro dans la vie. 19.00 Deux opérettes de Kalman. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Le miroir du temps. 19 h. 40 A l'époque des floriflons, Joli Gilles. 20.00 La Femme de ma Vie. 21.50 Informations.

Mercredi 12 avril
7.15 Informations. 10.10 La vie et l'invention de Jean Gutenberg. 10.50 L'Ensemble vocal Motet et Madrigal. 11.00 Emission commune. 11.40 Evocation littéraire et musicale. 12.29 Signal horaire. 12.30 Concert. 12.45 Informations. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Pour vous les jeunes. 18.45 Chronique fédérale. 19.00 Au secours des enfants d'Europe! 19.05 Au gré des jours. 19.15 Informations. 19 h. 25 Le bloc-notes. 19.26 Divertissement musical. 19.45 Piano à quatre mains. 20 h. 05 Climats: Poésie des pays baltes. 20 h. 35 Intimités. 21.00 Quelques compositeurs du Groupe « Jeune France ». 21.40 Les soirées en musique. 21.50 Informations.



Les sangsues, en effet, ayant trouvé des issues, s'étaient attachées partout où elles avaient pu. Les dormeurs sentaient bien quelque chose d'extraordinaire sur leur personne et se tournaient en murmurant des mots inintelligibles; il se grattait même sans s'éveiller complètement.

On finit par les appeler; ils se réveillèrent en sursaut. Le docteur arrivant sur ses entrefaites, aperçut son domestique: « Fred, lui cria-t-il, qu'as-tu sur la figure? Tu as une de ces bêtes sur la joue droite et une autre sur ton nez? Tâte un peu. »

Frédéric allait porter la main à son visage, quand il aperçut sur son doigt une croissance inaccoutumée.

— Qu'est-ce? s'écria-t-il.

— Au secours! au secours! s'écria Frédéric.

Don Parmesan s'approcha de lui et, sans s'apercevoir que l'ignominie portait deux des secours à son menton:

— Señor, lui dit-il, calmez-vous et laissez-moi faire. Je vais vous débarrasser de cela sans vous faire aucun mal.

— Enlevez donc d'abord celles que vous avez au menton.

— Moi? répliqua le chirurgien étonné. Tant mieux, ce sera deux bêtes de plus pour ma provision, sans compter celles que je vais vous retirer.

Et, se baissant, il saisit une de ses bouteilles.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction en la trouvant vide; il en saisit une autre, puis une autre, à chacune sa mine devenait de plus en plus déconfite.

— Mais où sont passées mes sangsues?

Un rire général lui répondit, et Géronimo qui était dans le secret, répondit:

— Elles ont dû s'attacher à vous par sympathie. Ne seraient-elles pas fixées, par hasard, sur votre corps et peut-être aussi sur celui de Fred?

Les deux hommes se tâtèrent et sentirent, en effet, sous leurs doigts, les bêtes collées à leur peau.

— Merci de cette sympathie! cria Frédéric furibond.

Don Parmesan s'élança vers lui:

— N'y touchez pas surtout, laissez-moi faire, vous me les abîmerez toutes.

— Je m'en moque, répliqua le domestique. Pensez-vous que je vais garder ces bêtes une minute de plus pour vos beaux yeux?

— De grâce, attendez, reprit le chirurgien en le saisissant par le bras.

Frédéric voulut se dégager, don Parmesan s'accrocha à lui, une bataille s'ensuivit, tous deux trébuchèrent et tombèrent l'un sur l'autre. Ce fut une lutte épique qui provoqua un fou rire parmi les spec-

lateurs. Toutefois, comme les deux lutteurs, en continuant leur corps à corps, risquaient de rouler dans la source, Martel les empoigna et réussit à les séparer.

— Finissez-les, leur dit-il, la chose est plus comique que tragique.

— Ah! vous trouvez cela drôle, vous, que le sabreur me fasse dévorer par ses bêtes. J'ai perdu au moins quarante-cinq livres de bon sang.

— L'homme n'a que dix livres de sang, « sanguis » en latin, déclara sentencieusement le docteur.

— Il n'a peut-être que dix livres de « sanguis » latin, répartit Frédéric, mais moi je suis de Pontoise, et là-bas, le sang a un tout autre poids. Qui me rendra celui que j'ai perdu?

— Allons, il n'y a pas trop de mal, répliqua le père Jaguar. Allez plutôt vous laver l'un et l'autre et n'en restez pas moins bons amis.

Ils y allèrent et, au retour, Frédéric prit parti de rire.

— Donnez-moi la main, don Parmesan dit-il; nous avons souffert ensemble, nous ne pouvons pas rester ennemis. Si vous aviez mieux fermé vos bouteilles, cela ne serait pas arrivé.

— Je croyais les avoir bien fermées, répartit le chirurgien en regardant ses flacons.

Mais il s'arrêta, stupéfait en apercevant ses flacons fermés.

— Ah! par exemple! s'écria-t-il. Qu'est-ce que cela veut dire.

— C'est bien simple, répliqua le loustic, la bête qui est sortie la première a ouvert la bouteille et la dernière sortie a dû la reboucher.

Tout le monde se mit à rire, tandis que le chirurgien, regardant le loustic de travers:

— N'auriez-vous pas été, par hasard, cette première et cette dernière? lui dit-il. Je tirai cette affaire au clair et vous devrez m'en rendre raison.

— Volontiers, mais plus tard, car voici que le père Jaguar monte en selle.

CHAPITRE IX

SUR LE SENTIER DE LA GUERRE

Le voyage reprit comme précédemment et on arriva le lendemain à midi à la source des Jumeaux.

Elle était formée de deux bras qui se déversaient dans un lac à peu près rond de mille pas de diamètre environ et dont les eaux étaient d'une extrême limpidité.

La végétation était luxuriante comme dans les tropiques. Des roseaux de dix mètres de haut, des bois de lauriers et de palmiers, des aloès arborescents croissaient sur ses bords. L'herbe elle-même était si haute qu'elle atteignait le poitrail des chevaux. On y voyait les empreintes de nombreux quadrupèdes, tandis que des oiseaux de toute espèce, spécialement des colibris, s'ébattaient dans les arbres et qu'une grande quantité de poissons nageaient dans le lac.

— Nous pourrions peut-être avoir un bon rôti, dit Géronimo en montrant les empreintes d'un cerf.

— Ceci nous annonce la fin du désert, car les cerfs ne s'y avancent pas, mais nous conseille aussi la prudence, car où il

y a du gibier, il peut y avoir des fauves, quoique nous n'en ayons pas peur. Depuis Buenos-Ayres, je n'ai pas vu un jaguar, et encore celui de l'arène n'était qu'un lâche poltron.

Les chevaux mis en liberté, les hommes se divisèrent en deux troupes, dont l'une devait aller à la pêche et l'autre à la recherche de la cachette aux munitions. Cette cachette fut vite trouvée, vidée et recouverte comme les précédentes. La grande quantité d'armes commençait à devenir une lourde charge pour les chevaux, et il ne fallait plus compter pouvoir avancer rapidement. Il était temps que le voyage prit fin.

— Tout ce que je vois ici, dit le père Jaguar, me confirme dans le voisinage de la forêt. Nous arrivons dans le campo et atteindrons bientôt le lac des Palmiers. Il s'agit donc de redoubler de prudence.

— Pourquoi? demanda Géronimo.

— N'as-tu pas entendu dire que Perillo avait donné ordre aux soldats de venir à ce lac? Ils y sont peut-être même déjà et se préparent à nous attaquer à l'improviste. Toutefois, en réfléchissant, je doute qu'ils aient pu y arriver, vu la longueur de la route.

— Elle n'est pas plus longue pour eux que pour nous. Cinq journées se sont écoulées depuis notre rencontre à la source des Poissons, il n'en faut pas plus pour venir de Matara Cachipampe ou même de Miranda, jusqu'au point où nous supposons que se trouve le lac des Palmiers.